



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance régulière du 9 août 2016**

En présence de : M. Yvon Poirier, maire suppléant

Des conseillers : M. Michel Cousineau, conseiller no 1
M. Léopold Goulet, conseiller no 2
M. André Rondeau, conseiller no 4
Mme Nancy Majeau, conseillère no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

En l'absence de : M. François Drainville, maire

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- Le maire ouvre la séance à 19 :30 heures par un moment de silence et une courte réflexion.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016

4. Administration

4.1 Adoption des dépenses de juillet 2016

4.2 Factures à payer août

4.3 Autorisation cyclo tour des rives, 20-08-2016

4.4 Adoption règl 271-2016

4.5 Adoption règl 272-2016

4.6 Avis motion règl 273-2016

4.7 Avis motion règl 274-2016

4.8 Correspondance

5. Sécurité publique

5.1 Adoption plan urgence phase 1

5.2 Entente Berthierville-caserne

5.3 Résolution borne fontaine art 19 et 20

6. Transport/Voirie

7. Urbanisme

7.1 Rapport mensuel urbanisme de juillet 2016

7.2 Dérogations mineures : 2016-0007 et 2016-0008

7.3 Règl 269-2016, adoption 2e projet règlement

7.4 16 rue St-Paul, achat partie de la rue

8. Loisirs et culture

9. Sujets divers

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

134-2016

Il est proposé par M. Michel Cousineau
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 4.8 Correspondance.

3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juillet 2016

135-2016 Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par M. Léopold Goulet

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016.

4. Administration

4.1 Adoption des dépenses du mois de juillet 2016

136-2016 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte les dépenses du mois de juillet 2016 au montant de 111 050.92\$.

4.2 Factures à payer

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 50 318.94\$;

137-2016 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Nancy Majeau

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas autorise le paiement des factures à payer pour août 2016.

4.3 Autorisation cyclo tour des rives, 20-08-2016

138-2016 Il est proposé par M. Michel Cousineau
Appuyé par M. Léopold Goulet

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas autorise le passage sur la rue principale pour le cyclo tour des rives qui se tiendra le 20-08-2016.

4.4 Adoption règl 271-2016

139-2016 Il est proposé par M. Michel Cousineau
Appuyé par M. Léopold Goulet

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le règlement 271-2016

4.5 Adoption règl 272-2016

140-2016 Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par Mme Nancy Majeau

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le règlement 272-2016.

4.6 Avis motion règl 273-2016

141-2016 Avis de motion est donné par M. Michel Cousineau

Que lors d'une prochaine séance sera présenté pour adoption le règlement 273-2016 modifiant le code d'éthique des élus.

4.7 Avis motion règl 274-2016

142-2016 Avis de motion est donné par M. Michel Cousineau

Que lors d'une prochaine séance sera présenté pour adoption le règlement 274-2016 modifiant le code d'éthique des employés municipaux.

5. Sécurité publique

5.1 Adoption plan urgence phase 1

Considérant que la municipalité a préparé la phase 1 de son plan ce mesures d'urgence;

143-2016 Il est proposé par M. Michel Cousineau
Appuyé par M. Léopold Goulet

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte la phase 1 de son plan des mesures d'urgence en ce 9 août 2016.

Adopté

5.2 Entente Berthierville-caserne

Considérant que la RIMB a vendu à caserne à la ville de Berthierville;

Considérant l'entente pour location de la caserne proposée par la ville de Berthierville en date du 3 août 2016;

Considérant que cette proposition convient à la municipalité;

144-2016 Il est proposé par M. Michel Cousineau
Appuyé par M. André Rondeau

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas accepte l'entente et désigne la maire et la directrice générale pour la signature de la dite entente.

Adopté

5.3 Borne fontaine

Considérant que les articles 19 et 20 du plan de mise en œuvre en ce qui concerne l'entretien de notre réseau d'aqueduc;

Considérant que le conseil a pris connaissance des dits articles;

145-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par Mme Nancy Majeau

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas tient compte de ses articles dans son entretien des bornes fontaines.

Adopté

6. Transport/Voirie

7. Urbanisme

7.1 Rapport mensuel urbanisme de juillet 2016

Dépôt de document

7.2 Dérogations mineures : 2016-0007 et 2016-0008 Dérogation mineure no 2016-0007

Considérant que le CCU a étudié la demande de dérogation mineure no 2016-0007 et fait sa recommandation positive au conseil:

146-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. André Rondeau

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas accorde la dérogation mineure 2016-0007 telle que demandée.

Dérogation mineure no 2016-0008

Considérant que le CCU a étudié la demande de dérogation mineure no 2016-0008 et fait sa recommandation positive au conseil;

147-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. André Rondeau

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas désire accorde la dérogation mineure 2016-0008 telle que demandée, mais que les conditions énumérées dans le rapport du CCU soient intégralement respectées.

7.3 Adoption second projet règl 269-2016 modifiant règl zonage no 119

Considérant l'adoption du premier projet de règlement en date du 4 juillet dernier;

Considérant la tenue de l'assemblée publique de consultation en date du 9 août;

Le maire suppléant demande le vote :

-Le conseiller Léopold Goulet vote contre et les autres votent pour.

148-2016

Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu à la majorité que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le second projet de règlement 269-2016 tel que présenté.

Adopté

7.4 Cas 16 rue St-Paul, achat partie de la rue

Considérant la demande de la propriétaire du 16 rue St-Paul à savoir l'achat d'une portion de la rue qu'elle utilise déjà;

Considérant que nous parlons ici d'une partie de terrain du domaine public;

Le maire suppléant demande le vote en lien avec la possibilité de se garder une servitude sur cette partie à vendre :

-Le conseiller Léopold Goulet vote pour et les autres conseillers votent contre.

En conséquence,

148-2016

Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu à la majorité que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas désire désaffecter une parcelle du son domaine public soit une portion d'environ 4080 M Carré du le lot 3203 98 9096, situé devant la propriété du 16 rue St-Paul et suivant la courbe de la rue du côté Ouest juxtaposée à la propriété du 14 rue Saint-Paul sur une profondeur d'environ 22 mètres et rejoignant la ligne avant de bornage de la propriété du 18 rue Saint-Paul sur une longueur d'environ 10.35 mètres, le tout en suivant la courbe de ce côté de la rue.

Les conditions de vente s'il y a entente avec la propriétaire seront :

- Le prix est de 1.50\$ du pied carré
- L'acheteur paye et les frais d'acte notarié
- Que le vendeur paye les frais d'arpentage

Adopté

8. Loisirs et culture

9. Sujets divers

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

149-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Secondé par M. André Rondeau

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée 20 :17 heures.

M. Yvon Poirier,
Maire-suppléant

Mme Sylvie Toupin,
secrétaire d'assemblée